

Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, **Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance des solutions innovantes pour toutes les mobilités d'aujourd'hui et de demain.**

Elle **décide et pilote** les projets de développement et de modernisation de tous les transports (Train, Métro, Tram, Bus et Câble), dont elle confie la mise en œuvre à des entreprises de transport. Elle développe également les solutions pour la mobilité, comme par exemple Navigo, Vianavigo ou Parking Vélos.

Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures...) et **investit** pour améliorer le service rendu chaque jour aux Franciliens (des transports plus performants, plus modernes, plus sûrs, plus confortables... et plus connectés).

Île-de-France Mobilités, composée de la Région Île-de-France et des huit départements franciliens, **porte ainsi la vision globale des mobilités en Île-de-France.**

Ces parkings vélos ont été imaginés et développés par Île-de-France Mobilités, qui en est également le principal financeur.

Les financements complémentaires et la mise en œuvre sont assurés par les opérateurs de transport (SNCF, RATP) ou les collectivités locales.

Rendez-vous sur **iledefrance-mobilites.fr** pour avoir les dernières informations sur Parking Vélos.

Vos transports changent !



Offre de transport adaptée au rythme de vie des Franciliens (des bus plus souvent et plus tard)



Matériel roulant plus confortable (nouveaux trains, bus « zéro émission », ...)



Nouvelles mobilités en complément du réseau classique (covoiturage, Parcs Relais, parkings vélos, Véligo Location, ...)



Services numériques du quotidien (navigateur multimodal régional, information en temps réel, ...)



Parking Vélos

**Des espaces
pour garer
votre vélo
en toute
tranquillité**



Parkings Vélos

Des espaces sécurisés pour votre vélo

Île-de-France Mobilités met à votre service des Parkings Vélos sécurisés ou en libre accès à proximité des gares ou stations.

Les espaces sécurisés sont accessibles avec un passe Navigo chargé d'un titre de transport valide ou avec un passe Navigo Easy (à acheter en gare). Pour bénéficier de ce service, vous devez souscrire un abonnement auprès du gestionnaire du Parking Vélos sécurisé qui vous intéresse (opérateur de transport ou collectivité locale).

Parking Vélos, le choix de la qualité

Tous les Parkings Vélos sont :

- ouverts 24h/24 et 7j/7
- facilement repérables grâce à une identité Parking Vélos
- situés à 70 mètres maximum des gares ou stations
- abrités et éclairés
- sécurisés avec des arceaux pour accrocher votre vélo

Les Parking Vélos sécurisés :

- sont accessibles avec un passe Navigo chargé d'un titre valide ou avec un passe Navigo Easy (à acheter en gare)
- bénéficient de la vidéosurveillance
- peuvent offrir des services annexes :
prises électriques pour vélos à assistance électrique, pompes à vélo, kits de réparation et d'entretien...

Mode d'emploi des Parkings Vélos à Herblay-sur-Seine

- 84 places de stationnement sécurisés et 14 places en libre accès dans votre gare d'Herblay-sur-Seine
- Tarifs :
 - Gratuit, si vous avez un Passe Navigo chargé d'un titre de transport valide.
 - 4 € pour un abonnement journalier
 - 10 € pour un abonnement mensuel
 - 30 € pour un abonnement annuel
- **Réservation** conseillée, les places étant attribuées au fur et à mesure de la réception des demandes
- **Formulaire d'inscription et conditions spécifiques d'utilisation** disponibles :
 - sur internet : velo.valparisis.fr



Gare d'Herblay sur Seine



La Communauté d'Agglomération Val Parisis, c'est :

- ✓ 116 km de voirie aménagée pour la circulation des vélos
- ✓ 6 consignes Véligo dont deux gérées par la CAVP
- ✓ 1 réseau routier structurant (A15, A115, RD14, RD 392)
- ✓ 4 parkings et 4 gares routières en gestion
- ✓ 164 emplacements sur voirie pour la recharge de véhicules



Les Parkings Vélos du territoire

